

UN FONDS PATRIMONIAL UNIQUE



ICP

INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS

L'esprit grand ouvert sur le monde

PROGRAMME DE PARRAINAGE
DES FONDS PRÉCIEUX DE L'ICP

SOUTENEZ LA RESTAURATION DE TRÉSORS PATRIMONIAUX...



Spécialisées en sciences humaines et religieuses, les bibliothèques de l'ICP sont dépositaires d'un fonds patrimonial de 5 000 pièces composé d'estampes, d'incunables, de manuscrits, de tablettes cunéiformes, de sceaux byzantins et d'une photothèque de plus de 30 000 images. Des ressources uniques, particulièrement recherchées pour leur qualité, leur rareté et leur complétude, mais encore peu diffusées en raison de leur état de conservation.

Grand témoin de notre Histoire, ce fonds est aujourd'hui en péril et risque de disparaître faute d'une action de conservation immédiate et pérenne. Découvrez ici trois collections emblématiques de ce fonds que l'ICP vous propose de parrainer afin de les transmettre à la postérité.

Ensemble, sauvégarçons ce patrimoine d'exception !

... ET PARTICIPEZ AU CYCLE DE VIE D'UN PROJET DE CONSERVATION

1

SIGNALEMENT
AU CATALOGUE ET
ÉTUDE SCIENTIFIQUE



NUMÉRISATION

3



2

RESTAURATION



VALORISATION AUPRÈS
DU GRAND PUBLIC
(bibliothèques en ligne, ...)

4



UN FONDS

DE PLUS DE 3 500 ESTAMPES

DES DOCUMENTS ENCORE MÉCONNUS

Regroupées dans plusieurs dizaines d'albums aux thématiques diverses (édifices religieux, images de saints, reproductions d'œuvres du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle, etc.), **ces estampes reflètent toute la richesse du fonds patrimonial de l'ICP.**

Elles constituent des supports précieux pour documenter l'histoire architecturale des édifices religieux et donc une ressource rare pour les scientifiques.

UNE CONSERVATION À REPENSER D'URGENCE

Les estampes sont contrecollées sur du papier acide qui accélère leur détérioration. Elles sont pour certaines déchirées et tachées. **Elles doivent être détachées de leur support, dépoussiérées, nettoyées et restaurées, pour être ensuite placées entre deux films polyester transparents qui rendront possible leur manipulation à des fins d'études, de description et de signalement au Patrimoine.**

Vue sur le Palais du Louvre

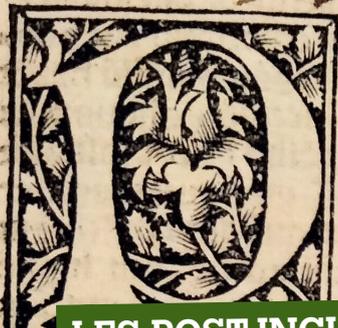
avec le pont Neuf et ses boutiques

au premier plan, Paris (début XIX^e siècle)



LE BESOIN POUR 37 ALBUMS D'ESTAMPES

95 000 €



Deniten

tiam agite: appropinquabit enim regnum celorum. Mat. iij. Predicatur⁹ cuz gratia dñi nostri iesu christi in hac. xl.

LES POST-INCUNABLES

DES RÉFÉRENCES INCONTURNABLES DE LA PHILOGIE

Imprimés entre 1500 et 1540, ces ouvrages, précurseurs de l'imprimerie moderne et d'une grande qualité, regroupent des œuvres majeures des Pères de l'Église et de théologiens (Saint-Augustin, Saint-Thomas d'Aquin, Thomas More, Erasme). Ils témoignent ainsi d'une première approche scientifique de la critique de la philologie née dans le sillage de l'Humanisme.

UNE CONSERVATION À REPENSER SUR LE LONG TERME

Les reliures de ces post-incunables présentent des dégradations avancées. Certains ont subi par le passé des restaurations de fortune inadaptées à une conservation sur le long terme. **Un dépoussiérage, suivi d'une restauration des reliures et des pages de cinquante de ces ouvrages sont nécessaires en vue de leur numérisation.**



LE BESOIN POUR 50 POST-INCUNABLES

120 000 €

q penitentia est virtus. Alio modo capitur pro penitendi actu et sic dicitur ad dubium q penitentia non est virtus sed actus virtutis. Alio modo capitur pnia pro dolore sensibili pro peccato commisso qui si precedat actum penitendi ipsum promouet seu intendit si autem sequatur tanqz causatus ex illo intentione eius vel perfectionem ostendit. Et sic ad dubium dicitur q penitentia non est virtus sed passio et sic

tur solutio argumenti: quam agere nus et ad quam nos hortantur ver eassumpta.

o cõplemẽto huius materie. vj. pñis a puncta sunt videnda. s.

imo de penitentie necessitate.

secundo de penitentie qualitate.

tertio de penitentie quidditate.

quarto de penitentie causalitate.

quinto de penitentie integritate.

sexto de penitentie vtilitate.

imo ergo videamus de penitentie ne

te. Ubi notandum q conclusio est in

ata apud omnes theologos et singu

r. S. Tho. parte. iij. q. lxxiiij. arti.

v. iij. contra gen. c. lxxi. q. penitentie

necessaria ad salutem

aratione: sciendum q duplex est ne

s. Una dicitur absoluta. Altera di

Page numérisée d'un post-incunable

en langue latine (1512)



LES MANUSCRITS

ARABES ET COPTES-ARABES

DES VESTIGES DE LA PRATIQUE LITURGIQUE DES CHRÉTIENS D'ÉGYPTE

Composé d'une centaine de manuscrits datés du XIII^{ème} au XIX^{ème} siècle, **ce fonds contient des bréviaires, des évangélistes et des lectionnaires exceptionnels qui nous apportent une connaissance approfondie sur des minorités religieuses.** On y retrouve également des classiques de la littérature de dévotion qui permettent aujourd'hui d'étudier la diffusion et la circulation des textes sacrés.

UNE CONSERVATION À REPENSER IMPÉRATIVEMENT

Les pièces de cette collection sont en très mauvais état en raison de la dégradation de leurs corps d'ouvrage mais aussi de leur reliure avec rabat typique de l'art oriental.

Un dépoussiérage, combiné à une restauration complète, est dorénavant indispensable pour leur assurer des conditions de conservation optimales et pérennes.

5^{ème} enluminure

de l'évangile de Matthieu (1250)



LE BESOIN POUR 50 MANUSCRITS

117 500 €

MER NOIRE

autrefois

PONT

EUX

UN FONDS DE PLUS

DE 2 500 CARTES ET PLANS

UNE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE CARTOGRAPHIE

Composé de cartes et de plans allant du XVII^{ème} au XX^{ème} siècle, ce fonds regroupe de grands noms de la cartographie comme Jean de Beaurain, Nicolas de Fer ou encore la famille Cassini qui, au cours de la deuxième moitié du XVIII^{ème} siècle, a établi la première carte topographique et géométrique couvrant l'ensemble du royaume de France. Autre pièce importante de ce fonds, une carte d'état-major, publiée au XIX^{ème} siècle, afin de mettre à jour l'œuvre remarquable de la famille Cassini.

RESTAURER POUR UNE RECHERCHE ACADEMIQUE RENOUELEE

Une campagne de dépoussiérage et de reconditionnement s'impose afin d'interrompre la fragilisation et de garantir la pérennité de cinquante pièces de ce fonds rare.

D'un format peu maniable, leur numérisation est indispensable pour les rendre accessibles à la recherche et en découvrir les infimes détails et secrets.



LE BESOIN POUR 50 CARTES

10 000 €



M A R M O R A

M E R

B L A N C H E

Plan de Constantinople

gravé sur cuivre en couleurs (1770)

VOTRE GÉNÉROSITÉ EST DÉTERMINANTE

INSCRIVEZ AUJOURD'HUI VOTRE NOM DANS L'HISTOIRE EN PARTICIPANT AU PROGRAMME DE PARRAINAGE DES FONDS PRÉCIEUX

Grâce à votre soutien, ces pièces remarquables pourront trouver leur place dans les trésors de notre patrimoine national.

Vous aussi, parrainez ces projets ambitieux de restauration et de numérisation, et rejoignez le « Mur des parrains du fonds précieux de l'ICP ».

**PARRAIN
OR**

Je fais un don
entre 1 000 € et 4 999 €

Exemple : avec un don de 4 000 €, je finance la restauration et la numérisation de 2 albums complets d'estampes anciennes.

**GRAND
PARRAIN**

Je fais un don
entre 5 000 € et 14 999 €

Exemple : avec un don de 10 000 €, je finance le dépoussiérage, la restauration et la numérisation complète de 3 manuscrits coptes-arabes.

**PARRAIN
D'HONNEUR**

Je fais un don
entre 15 000 € et 24 999 €

Exemple : avec un don de 24 000 €, je finance le dépoussiérage, la restauration et la numérisation complète de 9 post-incunables.

**PARRAIN
FONDATEUR**

Je fais un don
supérieur ou égal à 25 000 €

Exemple : avec un don de 30 000 €, je finance la restauration et la numérisation complète de 14 albums d'estampes anciennes.

LA FISCALITÉ AU SERVICE DE VOTRE GÉNÉROSITÉ

VOTRE DON OUVRE DROIT À DES DÉDUCTIONS FISCALES AVANTAGEUSES

VOUS ÊTES UN PARTICULIER ?

- **66 %** du montant de votre don sont déductibles de votre **Impôt sur le Revenu (IR)**, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. L'excédent éventuel peut être reporté sur les 5 années suivantes.
- **75 %** du montant de votre don sont déductibles de votre **Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)**, jusqu'à 50 000 € de déduction.

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE ?

- **60 %** du montant de votre don sont déductibles de votre **Impôt sur les Sociétés (IS)** ou de l'**Impôt sur le Revenu (IR)** pour les entreprises individuelles.
- **Tout ou partie du solde de votre taxe d'apprentissage** peut être versé à l'ICP par la plateforme SOLTÉA. Rendez-vous sur : soltea.education.gouv.fr/espace-public/ et retrouvez l'ICP à l'aide de notre **code UAI - 0753541S** ou de notre **SIRET - 784 280 737 00015**. Calculée sur votre masse salariale de l'année N-1, la taxe d'apprentissage est le seul impôt dont votre entreprise peut choisir librement l'affectation.

DONNEZ DU SENS À VOTRE GÉNÉROSITÉ

Que vous soyez un particulier ou une entreprise, vous pouvez aussi soutenir l'ICP autrement que par un don dédié à la conservation de son patrimoine.

En effet, vous pouvez soutenir d'autres projets à impact comme nos programmes d'accessibilité sociale destinés aux étudiants disposant de faibles ressources, notre programme dédié à l'accessibilité des étudiants en situation de handicap ou encore, nos actions en faveur de l'innovation pédagogique et le développement de la recherche en sciences humaines et religieuses.



EN LIGNE

sur notre plateforme sécurisée :
<https://dons.icp.fr/printemps-2024>



PAR CHÈQUE

libellé à l'ordre de l'**Institut Catholique de Paris** à nous retourner accompagné du bon de soutien ci-joint dans l'enveloppe T mise à votre disposition.



PAR VIREMENT BANCAIRE

au profit de l'ICP :
IBAN : FR76 3006 6100 6100 0104 1210 983
BIC : CMCIFRPP

Merci d'indiquer votre nom et l'affectation souhaitée pour votre don dans la référence de votre virement.

AVEZ-VOUS PENSÉ AU DON RÉGULIER PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ?



Avec le don régulier par prélèvement automatique, vous optez pour une solution simple et efficace puisque vous choisissez :

- **La périodicité de votre don** (mensuel, trimestriel ou semestriel)
- **Son montant** de sorte à l'adapter au plus près de vos moyens
- **De l'arrêter ou de le moduler** suivant votre envie et sur simple demande à la Direction du Mécénat et des Partenariats par téléphone, e-mail ou courrier postal

En plus de vous libérer l'esprit, le don régulier nous permet :

- De **planifier nos ressources** et de **disposer d'un budget pérenne**
- De **réduire nos dépenses** en matière de collecte de fonds
- D'accompagner durablement l'ICP dans son développement

Votre don est prélevé sur le compte de votre choix et vous ne serez plus sollicité en cours d'année dans le cadre de nos appels aux dons. Un reçu fiscal unique cumulant l'ensemble de vos dons de l'année vous sera ensuite adressé en janvier de l'année qui suit. *Pour souscrire, complétez le bon de soutien régulier ci-joint et retournez-le dans l'enveloppe T à votre disposition sans oublier d'y joindre une copie de votre RIB.*

NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE

L'ÉQUIPE DE LA DIRECTION DU MÉCÉNAT
ET DES PARTENARIATS SE TIENT À VOTRE DISPOSITION
POUR RÉPONDRE À TOUTES VOS QUESTIONS :



01.70.60.77.40



relations.donateurs@icp.fr